

Pathologies psychiques & travail en Europe



24 mars 2016 - Paris (France)

Programme de la conférence
Profil des intervenants

Conférence européenne organisée par EUROGIP

www.europig.fr

Pathologies psychiques & travail en Europe

Programme

9h00 Ouverture des Débats d'EUROGIP

- Patrick NÉRON, Président du Conseil d'administration, EUROGIP

De quoi parle-t-on ?

Questionnaire

- **Maxime BELLEGO**, Docteur en Psychologie et Psychologue Clinicien, Enseignant des Facultés de Médecine de Paris, Directeur du Pole Méditerranée chez Conseil & Recherche, Co créateur de l'enseignement "Individu, travail et organisation" à l'École Centrale de Marseille, France
- **Patrick LÉGERON**, Psychiatre, Fondateur du Cabinet Stimulus, Coauteur du rapport Nasse/Légeron remis au gouvernement en 2008 sur les risques psychosociaux et corédacteur du rapport de l'Académie nationale de médecine sur le burn out, France

Échanges avec la salle

Quelle reconnaissance des pathologies psychiques liées au travail en Europe ?

- Allemagne : **Stefanie PALFNER**, Chef du Département Maladies professionnelles, Assurance sociale accident (DGUV)
- Danemark : **Jane HANSEN**, Chef de Division, Centre des maladies professionnelles, ONational Board of Industrial Injuries (Arbejdsskadestyrelsen)
- Finlande : **Jussi KAUMA**, Directeur Général, Centre d'indemnisation des travailleurs finlandais (TVK)
- France : **Marine JEANTET**, Directrice, Direction des risques professionnels, Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS-DRP)
- Italie : **Marta CLEMENTE**, Chef du secteur Médecine Légale et Assurance sociale, Département Central medical, Institut national d'assurance contre les accidents (INAIL)
- Suède : **Monica SVANHOLM**, Manager Senior, Agence suédoise d'assurance sociale (Försäkringskassan)

Échanges avec la salle

12h00 Déjeuner (sur place)

13h15 **Le cadre communautaire en matière de prévention et santé mentale au travail**

- **Dr Jorge COSTA-DAVID**, Administrateur principal, Unité Santé, Sécurité et Hygiène au travail, Direction Générale Emploi, Affaires sociales et Inclusion, Commission européenne
- **Dr Malgorzata MILCZAREK**, Chef de projet expert en risques psychosociaux, Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)
- **Dr Gregor BREUCKER**, Chef de Division, Département Promotion de la santé, Association Fédérale BKK, Allemagne - Coordonnateur de l'Action conjointe européenne "Santé mentale au travail"

Échanges avec la salle

Le dialogue social en France

- **Jean-François NATON**, Représentant des salariés (CGT), Vice-Président de la Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles (CATMP) et de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), Membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et du Comité permanent du Conseil d'orientation des conditions de travail (COCT), France
- **Dr Pierre THILLAUD**, Représentant des employeurs (CGPME), Membre de la Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles (CATMP), du Conseil d'administration d'EUROGIP et de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), Membre du Comité permanent du Conseil d'orientation des conditions de travail (COCT), France

Échanges avec la salle

Promouvoir la santé mentale au travail : différentes approches

- **Véronique CRUTZEN**, Conseillère à la Direction générale Humanisation du travail du SPF Emploi, Travail et Concertation Sociale, Belgique
- **Aline BOSLE**, Management de la santé et de la sécurité - Projets et organisation, SEAT, Espagne
- **Andreas TAUTZ**, Chef du Service médical, Management de la santé dans l'entreprise, Deutsche Post DHL Group, Allemagne
- **René MARBACH**, Directeur, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Alsace-Moselle, France

- **Christine LOOS**, Directrice Générale, Psya Asistencia, Espagne - Membre du Conseil d'administration du Forum européen d'aide aux employés (Employee Assistance European Forum, EAEF)
- **Patrick DUMOULIN**, Directeur Général France, Institut Great Place to Work®

Échanges avec la salle

Conclusion

- **Raphaël HAEFLINGER**, Directeur, EUROGIP

16 h 30 Fin des Débats

Les Débats sont animés par **Régis de CLOSETS**, journaliste

Profil des intervenants



Maxime BELLEGO est Docteur en Psychologie et Psychologue Clinicien. Il est également Enseignant des Facultés de Médecine de Paris, Directeur du Pôle Méditerranée chez Conseil & Recherche et Co créateur de l'enseignement "Individu, travail et organisation" à l'Ecole Centrale de Marseille (France).

Maxime a été formé à l'hypnose Ericksonienne et certifié par la Milton Erickson Foundation of Phoenix (Arizona). Il travaille notamment pour l'Hôpital Psychiatrique Sainte-Anne de Paris et a pratiqué les thérapies familiales à l'Hôpital Militaire (H.I.A.) Sainte-Anne de Toulon. Auteur de nombreux articles et d'un ouvrage sur les problématiques psychologiques, il est également conférencier invité à l'international (États-Unis, Angleterre).



Gregor BREUCKER est chef du département Promotion de la santé à la Fédération des caisses d'entreprise (BKK Dachverband, Allemagne). Celle-ci représente les intérêts des caisses d'assurance maladie des entreprises, un pilier du système allemand d'assurance sociale. Le département Promotion de la santé coordonne les activités et les programmes de prévention en accordant une attention particulière à la promotion de la santé au travail et à la réinsertion professionnelle. Depuis 2011, Gregor est responsable d'un programme de réseau national sur la santé mentale au travail (www.psyga.info) lancé par le ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales en étroite coopération avec le ministère fédéral de la Santé.

L'Action conjointe sur la santé mentale et le bien-être est un programme d'action européen auquel 25 États membres de l'UE, l'Islande et la Norvège participent depuis 2013. L'objectif principal est de contribuer à la promotion de la santé mentale, à prévenir les troubles mentaux et à améliorer les soins et l'inclusion sociale des personnes qui en sont atteintes en Europe. Le monde du travail est l'un des cinq champs d'action prioritaires. Onze pays, y compris la France et l'Allemagne, ont créé un consortium d'experts représentant à la fois les politiques de santé et du marché du travail. Le consortium sur le milieu de travail a organisé un échange structuré d'expériences et identifié un large éventail de bonnes pratiques en lien avec les approches nationales et régionales concernant la prévention du stress au travail, les programmes de promotion de la santé mentale et les mesures de soutien au travail pour les salariés concernés.



Aline BOSLE est diplômée en psychologie (Université de Mannheim, Allemagne) ; elle est également titulaire d'un master en psychologie du travail et des organisations et en ressources humaines (Université Jacques I^{er} de Castellón, Espagne). Depuis octobre 2011, elle travaille dans le management de la santé et de la sécurité chez SEAT et conduit des projets portant sur les risques psychosociaux et la santé mentale tels que :

- Évaluation en cours des risques psychosociaux et plans d'amélioration : instrument international (COPSOC21), forte participation (9 661 questionnaires ; 75,6 % du personnel).
- Contrôle médical annuel pour tous les salariés (participation : environ 85 % des effectifs) qui inclut une surveillance de la santé mentale (SF-12) et une visite avec le médecin du travail.
- Aide psychologique : psychologue clinicien sur place chargé du diagnostic, du traitement et du suivi.
- Séminaires sur la gestion du stress (managers, employés, ouvriers).



Marta CLEMENTE est médecin, diplômée de l'Université La Sapienza (Rome), spécialisée en Médecine du travail et Médecine légale. Elle a rejoint l'INAIL en 1988, où elle est aujourd'hui responsable du Secteur Médecine Légale et de l'assurance sociale du Département médical central. Marta est chargée d'analyser et d'évaluer les tendances en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles, notamment dans le secteur de l'assurance sociale, et d'élaborer des lignes directrices en matière de lien de causalité et de méthodes d'évaluation. Elle gère les rapports internationaux concernant les données statistiques relatives aux maladies professionnelles (EODS, Eurostat). Marta enseigne médecine légale et médecine du travail et est l'auteure de publications académiques dans des revues scientifiques nationales.



Jorge COSTA-DAVID est Administrateur principal à la Commission européenne, Direction générale de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Inclusion (Unité Santé, Sécurité et Hygiène au travail). Il est actuellement chargé de définir une politique relative aux maladies professionnelles, à l'amiante, aux nanotechnologies, à la santé mentale et aux problèmes psychosociaux au travail du point de vue de la santé et de la sécurité au travail. Dans ce cadre, il est notamment responsable de rapports d'études et/ou de l'élaboration de documents d'orientation sur ces sujets et de

l'éventuelle extension du champ de la directive 2004/37/CE sur les agents carcinogènes et mutagènes visant à inclure les substances reprotoxiques des catégories 1A et 1B. Auparavant, J. Costa-David a exercé des responsabilités à la Direction générale Entreprises (Promotion de l'entrepreneuriat et des PME). Il a été Secrétaire scientifique du Comité scientifique sur la toxicité, l'écotoxicité et l'environnement à la Direction générale Santé et Protection des consommateurs. Il a été chargé de divers dossiers concernant les produits chimiques (classification et étiquetage des produits chimiques dangereux, sécurité chimique) à la Direction générale Environnement. Avant de travailler à la Commission européenne, le Dr Costa-David a exercé la médecine pendant neuf ans, il a été professeur du secondaire pendant cinq ans et il a fait de la traduction et de l'interprétation. Il est Docteur en médecine, titulaire d'un diplôme de santé publique, d'un diplôme d'enseignement, d'un diplôme de langues modernes et d'un master d'administration des entreprises (MBA).



En tant que Conseillère à la Direction Générale de l'Humanisation du travail au ministère chargé de l'Emploi (SPF), **Véronique CRUTZEN** assume la direction d'une vingtaine de personnes spécialisées en santé et sécurité au travail. Elle préside et anime colloques et sessions de sensibilisation et d'information sur la réglementation, les conditions de travail, les outils et les bonnes pratiques de prévention, ou les résultats des recherches, lesquelles sont confiées à des instituts et des universités pour objectiver les phénomènes et développer de nouvelles connaissances. Les recherches récentes ont notamment concerné la prévalence du burnout en Belgique, l'abus d'alcool et de substances psychoactives et le rôle du médecin du travail, le retour au travail après une absence de longue durée... Le rôle du SPF consiste également à évaluer les outils conçus en collaboration avec les acteurs du terrain (réseaux d'experts, partenaires sociaux, GRH, employeurs, conseillers en prévention...). L'objectif est de créer une dynamique entre la recherche, la législation et le terrain afin d'améliorer constamment les conditions de travail et d'accroître la prévention dans les entreprises. Le SPF mène également des campagnes de sensibilisation aux risques professionnels tels que les RPS ou les TMS.



Patrick DUMOULIN est le Directeur Général de l'Institut Great Place to Work® France depuis 2009. Diplômé de la Faculté de Droit de Reims et titulaire du MBA de Reims Management School ainsi que d'un DEA de marketing de l'Université de Lille, il a travaillé dans différentes PME avant de rejoindre L'Oréal. Dès le début de

sa carrière professionnelle, Patrick s'est intéressé à la thématique du bien-être au travail. C'est pourquoi, après avoir collaboré au sein de l'Institut des Meilleures Pratiques Professionnelles (IMPP), il a rejoint l'Institut Great Place to Work® France en 2007. Au-delà de sa motivation à découvrir et révéler les entreprises où il fait bon travailler en France, affirmant lui-même qu'elles sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne le croit, qu'on ne le dit et qu'on ne l'écrit, Patrick collabore étroitement avec les autres Instituts de Great Place to Work®; à ce titre, il est intervenu dans de nombreux pays comme le Chili, la Corée du Sud ou les États-Unis.



Raphaël HAEFLINGER est le Directeur d'EUROGIP depuis 2007. Juriste de formation, il a effectué l'essentiel de son parcours à la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Raphaël a, dans un premier temps, été chargé des relations avec les professions de santé, avant de prendre le poste de Directeur de cabinet du Directeur de la CNAMTS. En 2003, Raphaël rejoint la Direction des risques professionnels comme Chargé de mission auprès du Directeur; il prend ensuite la responsabilité du département Assurance des risques professionnels.



Jane HANSEN dirige depuis décembre 2014 le Centre des maladies professionnelles de l'Office national des accidents du travail et des maladies professionnelles (Arbejdssadestyrrelsen). Elle est responsable juridique pour le traitement des demandes d'indemnisation introduites par les travailleurs pour troubles mentaux. Elle est également responsable du secrétariat pour les anciens combattants qui examine les demandes des soldats qui déclarent souffrir de troubles mentaux après avoir été envoyés en mission à l'étranger par le gouvernement danois. Jane est arrivée à l'Office National en août 2013. Auparavant, elle a travaillé pendant de très nombreuses années pour les tribunaux danois (Danmarks Domstole). Elle est titulaire d'une maîtrise de droit de l'Université de Copenhague (1993).



Médecin spécialiste en santé publique, **Marine JEANTET** démarre sa carrière en 2002 à l'Agence française des produits de santé (Afssaps) avant de rejoindre la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA) comme référente pour le médicament et les dispositifs médicaux. En 2007, elle rejoint la direction de la Sécurité sociale (DSS) en tant qu'adjointe au sous-directeur du finance-

ment du système de soins, prenant notamment en charge la construction et le suivi de l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam), ainsi que la coordination de la partie maladie du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale. En 2010, elle devient conseillère médicale du directeur de la Sécurité sociale et œuvre sur des sujets tels que la modernisation de l'offre de soins et les expérimentations de nouveaux modes de rémunération des professionnels de santé dans les maisons, pôles et centres de santé. En 2011, elle intègre l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et mène des missions variées, principalement dans le domaine de la santé et de la protection sociale. Début 2015, Marine Jeantet rejoint la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), en tant que Directrice des risques professionnels.



Jussi KAUMA est Directeur Général du Centre d'indemnisation des travailleurs finlandais (anciennement "Fédération des institutions d'assurance accident" jusqu'à fin 2015) depuis 2009. Il a effectué l'essentiel de son parcours professionnel dans l'industrie de l'assurance : en tant que senior ou dirigeant dans deux entreprises d'assurance finlandaises et dans des entreprises de réassurance, l'une à New York, l'autre à Londres. En outre, il a travaillé pour le ministère des Affaires sociales et de la Santé et pour l'Autorité de surveillance financière en Finlande. Jussi a étudié à la "School of Economics and Business Administration" d'Helsinki et il est titulaire d'un MBA de l'Université Huron à Londres. S'il avait davantage de temps, il serait davantage à l'extérieur, jouerait plus souvent au golf, ferait davantage de vélo, mangerait et boirait plus et prendrait davantage de plaisir avec sa famille et ses amis !



Patrick LÉGERON est Docteur en Médecine, Psychiatre, Attaché de consultation au Service hospitalo-universitaire du Centre Hospitalier Sainte-Anne (Paris). Il a fondé en 1989 le Cabinet de conseil sur le stress et le bien-être au travail, Stimulus. Il est enseignant aux Universités de Paris V et de Genève ainsi qu'à Sciences Po Paris où il est chargé du module "Stress, risques psycho-sociaux et bien-être au travail" de l'Executive Master Ressources Humaines. Il est expert auprès des Clubs APM, Association pour le progrès du Management (formation de dirigeants), intervenant sur les risques psychosociaux et la santé mentale au travail pour la Commission européenne et conseiller scientifique des *Think Tanks* Présaje et Promesse sur les sujets sociétaux, économiques et juridiques. Patrick est l'auteur d'un rapport pour le ministre du Travail sur "la détermination, la mesure et le suivi des risques psychosociaux au travail"

et de plusieurs ouvrages, dont “Le stress au travail : un enjeu de santé” (Ed. Odile Jacob), “Quel travail voulons-nous ?” (Ed. Les Arènes), “Les risques psychosociaux au travail” (Ed. De Boeck). Enfin au sein de l'Académie Nationale de médecine, il est le secrétaire du groupe de travail et le coauteur du rapport sur le burn out.



Diplômée d'École de Commerce à Paris, **Christine LOOS** oriente son parcours vers la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et multiplie les expériences professionnelles internationales dans le domaine de la gestion de projet, du développement et de la RSE, aux Philippines, en Argentine et au Vietnam. Forte de cette expérience de vie, elle s'installe à Madrid et rejoint Psya Asistencia, filiale espagnole du groupe PSYA, spécialisé en Prévention et Gestion des Risques Psychosociaux et Qualité de Vie au Travail (QVT), peu après l'implantation du groupe en Espagne. En 2013, elle prend la Direction Générale de Psya Asistencia permettant d'accompagner les entreprises espagnoles vers le développement de solutions dans le but d'optimiser leurs programmes de bien-être au travail et de QVT. Ses valeurs clés : l'intégrité, la bienveillance et l'excellence !



René MARBACH dirige la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Alsace Moselle (France) depuis avril 2012. Diplômé de l'IUT de Mulhouse option gestion des entreprises et des administrations ainsi que de l'École nationale supérieure de Sécurité Sociale (ex CNESSS), il a effectué son parcours professionnel au sein de diverses structures de la Sécurité sociale, que ce soit dans les branches “maladie”, “vieillesse” et “risques professionnels”, mais aussi côté formation. Par les différentes fonctions qu'il a occupées - Agent technique, Cadre Réglementation/Communication, Directeur des Ressources Humaines...-, René connaît tous les rouages des organismes de Sécurité sociale.



Malgorzata MILCZAREK est chef de projet à l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) depuis 2006. De 1998 à 2006, elle a été chercheur au Central Institute for Labour Protection - National Research Institute (Institut central de sécurité au travail - Institut national de recherche), en Pologne. Elle est diplômée en psychologie de l'Université de Varsovie et elle a obtenu un doctorat en psychologie du travail à l'Université de Silésie. À l'Agence européenne, elle

est chargée de projets portant sur le stress lié au travail et sur d'autres risques psychosociaux comme la violence et le harcèlement moral. Elle a été responsable du contenu de la campagne "Gérer le stress" que l'Agence a organisée en 2014-2015.



Jean-François NATON, syndiqué à la Confédération générale du travail depuis 1981, exerce plusieurs responsabilités syndicales en territoire et représente les salariés dans divers organismes et instances nationales. Il est notamment Vice-Président de la Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles et de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), Membre du Conseil économique, social et environnemental et du Comité permanent du Conseil d'orientation des conditions de travail (COCT). Cuisinier de profession, Jean-François est diplômé de l'Université Aix/Marseille d'un DESS en Analyse pluridisciplinaire des situations de travail.



Membre du Conseil d'administration d'EUROGIP depuis plusieurs années, **Patrick NÉRON** en assure la présidence depuis septembre 2014. Il était également membre de la Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles au titre de la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens), au sein de laquelle il est Conseiller national "santé au travail", et membre de Comité technique national (CTN) pour la prévention des risques professionnels. P. Néron est par ailleurs Vice-président de la Caisse assurance retraite et de santé au travail (CARSAT) Midi Pyrénées (France).



Diplômée en droit (Université de Hambourg), **Stefanie PALFNER** a d'abord été chef d'une unité de réadaptation à la Caisse d'assurance accident de l'administration (VBG) avant d'entrer à la DGUV, l'organisme central d'assurance accident pour les secteurs public et privé. Elle est responsable du département Maladies professionnelles depuis 2008, lequel traite du dépistage précoce, de la prévention individuelle, du traitement, de la réadaptation et de l'indemnisation des maladies professionnelles et des questions connexes concernant les procédures administratives et l'évaluation médicale des maladies professionnelles. Le département est également chargé de la documentation et du conseil pour les cas relevant du système complémentaire et de la supervision des projets de recherche sur les maladies professionnelles.



Monica SVANHOLM est membre de la direction de l'Agence suédoise de l'assurance sociale (Försäkringskassan). Elle a une vaste et longue expérience de travail au sein du système suédois de l'assurance sociale, et en particulier du système d'assurance accident. Depuis quelques années, elle se préoccupe de la question de l'incapacité dans le système de l'assurance sociale. L'importance de la prévention des troubles mentaux au travail est un thème qui l'intéresse en général, ainsi que son équipe. Le travail devrait être stimulant mais pas au point de rendre les travailleurs malades. "Faire en sorte que chacun soit bien dans son travail est sans doute le plus grand investissement à de nombreux égards".



Andreas TAUTZ est chef du service médical de Deutsche Post DHL Group. Il est chargé de l'encadrement professionnel pour le management de la santé et plus particulièrement de la couverture des risques relatifs à la santé et des actions de prévention du groupe. Le management de la santé de DP DHL Group a été plusieurs fois en tête du classement de prestigieuses revues professionnelles. Après ses études de médecine, Andreas a acquis une expérience clinique en médecine interne. Il s'est spécialisé en médecine du travail et a obtenu son doctorat à la suite de son étude sur la santé des travailleurs postés. En 1997, il est entré à Deutsche Post DHL et y a occupé plusieurs fonctions dans le domaine de la médecine du travail et du management général de la santé. A. Tautz fait partie de nombreux réseaux et comités nationaux et internationaux dans le domaine de la santé comme le Business Leadership Forum Target Depression in the Workplace et le réseau Enterprise for Health, par exemple. Il est membre du conseil d'administration de la Société allemande pour la médecine du travail et la médecine environnementale et du comité consultatif de la Fédération des caisses d'assurance maladie. Il est l'auteur de nombreuses publications sur le management de la santé. Il est chargé de cours sur la santé au travail à l'Université rhénane Frédéric-Guillaume de Bonn.



Pierre THILLAUD est Médecin du travail depuis 1975 et Directeur de l'Association Médicale Interentreprises (Paris) depuis 1981. Il est également mandataire patronal de la Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME) depuis 1982 au sein de diverses structures intervenant dans le domaine de la prévention des risques professionnels : Conseil d'orientation des conditions de travail (COCT), Commission des accidents du travail et

des maladies professionnelles (CATMP), Institut national de recherche et de sécurité (INRS), EUROGIP, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), Fonds de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (FCAATA), Comité technique national (CTN) pour la prévention dans les activités de services, Comité Régional de Prévention des Risques Professionnels (CRPRP) d'Ile-de-France et Observatoire Régional de la Santé au Travail d'Ile-de-France (ORSTIF).

EUROGIP en bref



EUROGIP est le relais de la Branche “accidents du travail / maladies professionnelles” (AT/MP) à l'international sur les questions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'assurance des salariés et des entreprises confrontés à ces risques.

Création : 1991

Statut : groupement d'intérêt public (GIP) créé par la CNAMTS et l'INRS⁽¹⁾

Administration : Conseil paritaire composé de représentants des organisations d'employeurs et des organisations syndicales

Ressources : 80 % : Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

20 % : Contrats signés avec les pouvoirs publics français et les autorités communautaires

Effectif : 12

(1) CNAMTS : Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés
INRS : Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

Nos activités

- Réalisation d'**enquêtes comparatives** sur le thème des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT/MP) en Europe, en particulier sur les conditions de reconnaissance et d'indemnisation des victimes de MP (cancers professionnels, maladies liées à l'amiante, pathologies psychiques liées au travail...), mais aussi sur les incitations à la prévention des risques professionnels, la prévention dans les PME...
- Organisation de **conférences européennes**, les Débats d'EUROGIP, ou de **rencontres bilatérales** sur l'actualité en matière de prévention des risques professionnels ou d'assurance contre les AT/MP en Europe
- Rédaction et publication d'**informations sur les risques professionnels en Europe** : newsletter, rapports d'enquêtes, notes thématiques, statistiques AT/MP dans les pays de l'UE
- Coordination d'un réseau d'experts de la Branche AT/MP qui participent à l'élaboration des **normes européennes et internationales relatives à la santé et la sécurité au travail**
- Participation à des **projets d'intérêt communautaire** relatifs à la santé et la sécurité au travail financés par l'UE
- Secrétariat des **Coordinations des organismes notifiés** pour la certification réglementaire des équipements de protection individuelle et des machines [par délégation des ministères français chargés du Travail et de l'Agriculture]

En savoir plus : www.eurogip.fr

@#eurogip - flux RSS - Tel. +33 (0) 1 40 56 30 40
eurogip@eurogip.fr